

L'an deux mille quatorze, le cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG SUR INDRE, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de M. Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le Mardi 29 Avril 2014

Étaient présents : MM COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, BIZARD Sébastien, COURAUD Damien, VUIDIBIO Maricheil.

Mmes SIARD Chantal, BARRANGER Nathalie, CHOLIERE Christine, DERRE-GOY Véronique, DERRE Véronique, FRAÛEL Françoise, GENDRE Dominique.

**Absents excusés : M. FOUASSIER Guillaume, pouvoir à M. BIHOUR Arnaud.
M. ANTIGNY Frédéric, pouvoir à Mme DERRE-GOY Véronique**

Secrétaire de séance : M. BIZARD Sébastien

Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2014

Rien à signaler.

Rapport des commissions :

- **Commission Bâtiments-voirie :**

La commission s'est réunie à 2 reprises, pour faire le point sur les devis en cours, d'une part, et pour aller sur le terrain, lieux de travaux éventuels en voirie d'autre part.

-Travaux du salon de coiffure :

Présentation d'une première facture supplémentaire au devis initial concernant les travaux du salon de coiffure qui se monte à 1 552,72 € TTC. Ce supplément prend en charge la réfection du réseau d'écoulement des eaux pluviales.

Présentation d'un devis de profondeur des fondations de l'extension qui fait suite à l'étude du sol pour un montant de 2 037,78 € TTC.

Propositions adoptées à l'unanimité.

-Vestiaire des locaux du Club de Football :

Présentation d'un devis pour le changement et la pose des 3 portes en acier pour une valeur de 2 134,80 € TTC

Proposition adoptée à l'unanimité.

-Changement du mobilier :

Présentation d'un devis dans lequel figure l'achat d'un bureau et caisson pour le secrétariat, et des étagères de rangement pour la bibliothèque s'élevant à 2 255,72 € TTC.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Il a aussi été choisi de demander 2 devis supplémentaires concernant l'installation d'un système de chauffage de l'église.

Projet d'isolation des vestiaires : dossier monté auprès de l'ADAC (Association de Départementale d'Aide aux Communes), le retour du projet est prévu pour la fin Mai 2014.

- **Commission Urbanisme Habitat et Environnement :**

Les différents dossiers abordés en commission ont été :

-Le contrôle des travaux effectués et un point sur les travaux en cours (déclarations préalables et permis de construire), accompagnés par une explication des textes relatifs à la construction des particuliers.

-L'inscription de la commune au concours des villages fleuris, ainsi que l'établissement du concours des maisons et jardins fleuris pour les Chambourgeois. Ceci s'inscrit dans la politique d'embellissement (fleurissement et l'illumination) de la commune.

-Rappel des liens avec la Communauté de Communes Loches Développement sur les thèmes de l'eau, des Déchets ménagers, de l'Amélioration de l'habitat ou encore des gens du voyage.

-Les travaux prévus et à prévoir comme l'enfouissement des réseaux de la rue Ronsard et de son aménagement à posteriori.

Mais aussi l'étude de la faisabilité d'une remise en valeur du Pont Romain, d'un ravalement de l'église, de la création d'un parking à la Tuilerie.

Notons, en parallèle, que la commune devra mettre en place sa politique d'aménagement des hameaux.

- **Commission Scolaire :**

La réunion de la commission le 23/04/2014 a fait l'objet de :

- La présentation de l'école et de son fonctionnement.

- La présentation de la commission scolaire élargie sur le dossier de la réforme scolaire et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

-Présentation de l'évolution de garderie scolaire faisant suite à la dissolution de la garderie associative actuelle. Messieurs BIHOUR Arnaud et COURAUD Laurent soumettent au Conseil Municipal un projet de municipalisation de la garderie scolaire.

☞ La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Commission Vie associative, culture et communication :**

La réunion du 15/04/2014 a permis d'aborder les points suivants :

- La préparation des subventions aux associations.

Après lecture et débats contradictoires, une proposition de délibération est émise sur la suspension (en attente de l'évolution de la garderie) de la subvention accordée à LA RECRE.

☞ La délibération est adoptée à 14 voix pour et 1 abstention.

☞ Une seconde délibération est adoptée à l'unanimité validant les autres subventions ci-dessous :

Associations communales Année 2014	Subventions 2014
- Pompiers de Chambourg	1140,00 €
- Temps Libre	930,00 €
- Coopératives scolaires	1765,00 €
- S.C.C.	2525,00 €

- Pêche	120,00 €
- Tennis	325,00 € + 200,00€
- Bibliothèque	460,00 € + 700,00€
- APEC	430,00 €
- Gigue Ecossaïse	100,00 €
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
	Subventions 2014
- ADMR	230,00 €
- Souvenir Français	95,00 €
- SHOT	120,00 €
- ASSAD	230,00 €
- Resto du Coeur	140,00 €
- Secours Populaire	140,00 €
TOTAUX	9650,00 €

- L'inscription de la Commune au concours de villages fleuris.
- La mise en place du concours des jardins et maisons fleuris.
- L'édition des bulletins communaux et de « la Chambourgeoise », lettre municipale.

- **Commission Vie Sociale :**

- Constitution du CCAS (Commission Consultative d'Action Sociale) qui se compose de la façon suivante :

- Le Maire et Président de droit du CCAS (M. COURAUD Laurent),
- 4 élus municipaux (Mmes SIARD Chantal, FRAUEL Françoise, DERRE-GOY Véronique et M. BIHOUR Arnaud.
- 4membres extérieurs (Mmes ROY Yvette, DELHOMMAIS Thérèse, et MM. DUBOIS Joël et PARENT Jean-Paul).

☒ La délibération validant l'établissement du CCAS est adoptée à l'unanimité.

Syndicat des Transports scolaires :

M. VUIDIBIO Maricheil, nous fait savoir que suite au nombre important d'élèves prenant les transports en commun, certains enfants devront prendre un TER à l'arrêt Chopin.

Lors du précédent conseil municipal, il n'avait été prévu qu'un titulaire et 1 suppléant pour siéger au syndicat, la commune doit proposer 2 titulaires et 2 suppléants :

Titulaires	VUIDIBIO Maricheil	GENDRE Dominique
Suppléants	BARRANGER Nathalie	SIARD Chantal

☒ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Communauté de Commune Loches Développement :

• Proposition des représentants de la commune à la CCLD :

Commissions	Titulaires	Suppléants
Développement Économique	COURAUD Laurent	VAILLANT Frédéric
Développement Durable	BIZARD Sébastien	
Finances	COURAUD Laurent	
Déchets ménagers	VAILLANT Frédéric	SIARD Chantal
Tourisme	BIHOUR Arnaud	SIARD Chantal
Habitat et Gens du Voyage	FRAUEL Françoise	VIDIBIO Maricheil
Petite enfance et jeunesse	BIHOUR Arnaud	ANTIGNY Frédéric
Sports	ANTIGNY Frédéric	VAILLANT Frédéric
Aménagement de l'espace/ Ecohabitat	BIZARD Sébastien	

☞ Une délibération est adoptée à l'unanimité.

Inscription des chemins communaux au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées)

Suite à la modification du règlement et par mesure de sécurité, il n'est plus possible de traverser la RD 943. Par conséquent, deux nouveaux circuits sont établis de part et d'autre de la Route Départementale 943. Monsieur le Maire expose les obligations d'entretien de ces nouveaux chemins et circuits.

☞ Une délibération est adoptée à l'unanimité pour inscrire Ces nouveaux chemins à l'établissement aux circuits de randonnées.

Cérémonies du 8 Mai 1945 :

Monsieur le Maire rappelle que les cérémonies commémoratives de l'armistice du 8 Mai 1945 débiteront à 11h devant la Mairie.

Établissement des permanences du bureau de vote du 25 Mai 2014 à l'occasion des élections européennes :Indemnités de conseil et budget du receveur municipal :

Monsieur le Maire rappelle la méthode de calcul de cette indemnité et propose de garder le même taux que celui voté par le conseil municipal précédent.

☞ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Choix du fournisseur en gaz de la Mairie et du Centre Socio-culturel :

Après débats contradictoires, il est décidé de renvoyer au prochain Conseil Municipal l'étude du choix du fournisseur de gaz pour les locaux communaux.

Questions diverses :

Monsieur le Maire annonce avoir reçu de M. ELMAKHOUD, une demande de congé de son bail concernant les locaux de l'épicerie et du logement en dépendant.

Le Conseil municipal, bien que regrettant ce départ, prend acte et étudie la faisabilité d'une nouvelle installation.

Suite à l'épuisement des sujets, Monsieur le Maire clôt la séance à 22H50.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 2 Juin à 20H00.